



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal (Centre communautaire situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville), le 19 décembre 2023, 19 heures.

À laquelle sont présents :

Martin Germain, conseiller n° 1
Amélie Croteau, conseillère n° 2
Steve Gauthier, conseiller n° 3
Chantal Desharnais, conseiller n° 4
Jasmin Desharnais, conseiller n° 5
Sébastien St-Pierre, conseiller n° 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, Monsieur Vincent Desrochers

Sont également présentes:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière
Madame Katy Groleau, directrice adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
4. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2024-2025-2026
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h 22.

2. Adoption de l'ordre du jour

2023-12-291

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyée par Amélie Croteau;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024**

2023-12-292

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2024 suivantes :

Municipalité de Chesterville - Budget pour l'année 2024		
Activités de fonctionnement à des fins fiscales (sommaire)		
REVENUS	Budget 2023	Budget 2024
Taxes foncières	1 505 743 \$	1 669 215 \$
Total Taxes sur une autre base	225 894 \$	226 894 \$
Compensations tenant lieu de taxes	16 000 \$	13 586 \$
Transferts	576 506 \$	507 269 \$
Services rendus	161 591 \$	152 297 \$
Imposition de droits	22 200 \$	17 200 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	400 \$
Intérêts	8 000 \$	8 000 \$
Autres revenus	9 056 \$	7 450 \$
TOTAL DES REVENUS	2 526 990\$	2 602 312 \$
CHARGES		
Administration générale	490 926 \$	516 565 \$
Sécurité publique	247 384 \$	278 490 \$
Transport (voirie, enlèvement de la neige, signalisation)	618 073 \$	555 206 \$
Hygiène du milieu (eau potable)	34 273 \$	40 398 \$
Hygiène du milieu (eaux usées)	51 201 \$	60 375 \$
Hygiène du milieu (boues de fosses septiques)	20 020 \$	20 020 \$
Hygiène du milieu (matières résiduelles)	116 372 \$	124 738 \$
Hygiène du milieu (cours d'eau)	18 411 \$	14 907 \$
Hygiène du milieu (contamination)	82 765 \$	35 000 \$
Santé et bien-être	1 000 \$	1 000 \$
Aménagement et urbanisme / développement	37 876 \$	41 235 \$
Loisirs et cultures	214 166 \$	203 274 \$
Frais de financement	183 552 \$	256 326 \$
Remboursement de la dette	397 784 \$	446 050 \$
TOTAL DES CHARGES	2 513 805 \$	2 593 583 \$
Conciliation à des fins fiscales (Réserve financière)	(13 422.00) \$	(8 729.27) \$
TOTAL DU BUDGET 2023-2024	(0) \$	(0) \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Steve Gauthier, appuyée par Martin Germain;

Il est résolu

QUE le conseil adopte le budget 2024 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-293

4. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT le programme triennal des immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 suivant :

ACQUISITION D'IMMOBILISATION PAR FONCTION	2024	2025	2026
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Borne de recharge électrique pour automobile			60 000 \$
Rénovation	2 000 000 \$		
Achat cuisine centre communautaire	25 000 \$		
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
	- \$	-	\$
TRANSPORT			
Rechargement Boutin PAVL - redressement	85 000 \$		
Pavage Rg Boutin PAVL - redressement	205 000 \$		
Pulvo et pavage (reconstruction Craig Sud) TECQ	900 000 \$		
Pavage rang Roberge vers St-Christophe PAVL-Redressement	300 000 \$		
Trottoir rue des Loisirs		50 000 \$	
Plancher epoxy garage caserne	2 000 \$		
Réparation du pont Roberge	75 000 \$		
Solidifier le hangard à sable		250 000 \$	
Rechargement rang : Hince, Desharnais			555 000 \$
Achat camion avec équipement à neige		350 000 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU			
vidange étangs eaux usées	121 000 \$		
Puits (creusage)	150 000 \$		
Étude vulnérabilité puits	15 000 \$		
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
	- \$	-	\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT			
Piste cyclable/sentier pédestre		35 000 \$	
Achat terrain futur		750 000 \$	
LOISIRS ET CULTURE			
Acquisition de chalet-halte		38 000 \$	
Rénovation tennis-balle		104 000 \$	
Aménagement boulodrome		125 000 \$	
TOTAL	3 878 000 00 \$	1 702 000 00 \$	615 000 00 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jasmin Desharnais, appuyée par Amélie Croteau;

Il est résolu

QUE le conseil adopte le PTI 2024-2025-2026 détaillé ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

2023-12-294

6. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Desharnais, appuyée par Sébastien St-Pierre;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19h27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.